

RCS : VESOUL - GRAY

Code greffe : 7001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VESOUL - GRAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1989 B 30110

Numéro SIREN : 352 240 030

Nom ou dénomination : GROUPE E.C.C. ERARD ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2020 sous le numéro de dépôt 2901



Murielle Génin
Vanessa Patois
Anne Masson
Géraldine Huguet
*Experts-comptables
Commissaires aux comptes*

Benjamin Levrey
Expert-comptable

SARL GROUPE E.C.C ERARD ET ASSOCIES

au capital de 200 000 Euros

Siège social : ZI LE DRUGEON I

70000 NOIDANS LES VESOUL

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL SARL GROUPE E.C.C.ERARD ET ASSOCIES en Société par Actions Simplifiée (SAS)

Aux Associés,

En notre qualité d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L223-43 du Code de Commerce, et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L224-3 même code par décision unanime des associés en date du 19 novembre 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social, et de nous prononcer en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.



La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés le 30 juin 2020, font apparaître un chiffre d'affaires de 1 012 k€, en légère baisse de 20 k€ par rapport à l'exercice précédent, un bénéfice net de 60 k€ soit - 5 k€ au regard de celui de 2019, les capitaux propres s'élèvent à 790 k€ incluant un capital social de 200 k€ et des réserves de 510 k€.

Mission du commissaire aux comptes à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels, est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Besançon, 27 novembre 2020
ace, Commissaire à la transformation

Vanessa PATOIS CLERC
Directrice Générale Déléguée
Commissaire aux comptes associée